

« L'Espace Rencontre » à la Maison de la Famille : lieu d'accueil et d'accompagnement !

« L'Espace Rencontre » à la Maison de la Famille est un lieu d'accueil et d'accompagnement pour l'exercice des relations personnelles d'un parent avec son enfant.

«L'Espace Rencontre » est un lieu neutre et sécurisant (pas de violence...), où l'enfant rencontre son père, sa mère, ses grands-parents, sa famille d'accueil... quelques heures, lorsque la relation est compromise par des difficultés pratiques ou des conflits non réglés. Au sein de ce lieu règne un climat de compréhension à l'abri de tout jugement de valeur où l'enfant peut préserver les liens privilégiés malgré les difficultés malgré les situations de crise ou de rupture relationnelle.

C'est un service **transitoire** à la recherche de solutions satisfaisantes pour tous. Il s'agit de gérer les conflits et de chercher à rétablir progressivement les liens parent/enfant. Ce lieu favorise l'expression et l'échange. Il permet une clarification indispensable à la diminution des tensions. Le cadre convivial et rassurant de « l'Espace Rencontre » est adapté aux petits et aux grands.

L'accompagnement est assuré par des médiateurs formés en médiation qui :

- Favorisent la relation parent/enfant loin de la surveillance souvent inquiète du parent « gardien »
- Ecoutent chacun dans ses craintes, ses peurs, ses doutes...
- Assurent la sécurité physique, psychologique ... de chacun.
- Evaluent l'évolution des rencontres avec chacun des partenaires.

En proposant des **entretiens de médiation parallèlement** à « l'Espace Rencontre », les médiateurs offrent un lieu d'échange et d'écoute pour mieux communiquer et mettre l'imagination et les ressources des partenaires au profit de leurs intérêts communs et de la recherche de solutions nouvelles. Ils aident à établir une convention ou chaque personne se sent reconnue et respectée dans ses différences et sa réalité.

Il s'agit de normaliser les rapports familiaux sereins et équilibrés dans l'intérêt de l'enfant.

La **prise en charge** peut découler d'un accord des parties ou d'une décision judiciaire préalable établissant le recours à « l'Espace rencontre. Les rencontres sont organisées pour une période courte (+/- 3 mois). Celles-ci sont précédées d'un entretien individuel.

Renseignements complémentaires

« Maison de la Famille »

22, rue de Bosnie – 1060 Bruxelles

tél./rép./fax : 02/539.34.43.